

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



DISCOURS DE POLITIQUE GENERALE DU PREMIER MINISTRE: LA FPI SE FELICITE DE LA PREMIERE ANNONCE EN MATIERE DE LOGEMENT

Dans son discours de politique générale, le Premier Ministre vient de confirmer la mise en place d'ici l'été d'un premier train de simplifications techniques destiné à faire baisser le coût de construction des logements.

En novembre 2013, la FPI, conjointement avec les autres fédérations en charge de la construction de logements neufs (USH, FFB, UMF, Capeb,...), avait en effet remis 80 propositions techniques pour faire baisser le prix des logements, dont sont issues les 50 mesures annoncées aujourd'hui par le Premier Ministre.

Elle se félicite que le Premier Ministre ait annoncé une mise en œuvre rapide.

Elle rappelle, toutefois, l'importance d'avancer concrètement sur les autres mesures préconisées par les groupes de travail et attendues par les professionnels. En l'état, l'objectif affiché par le Président de la République de baisser de 10% des coûts de construction ne sera pas atteint.

François Payelle, Président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers, souligne : «des mesures complémentaires en matière d'urbanisme, comme la limitation à 1 du nombre de parkings par logement, ou la fin des surenchères sur la vente de terrains par certains aménageurs publics, seront nécessaires pour faire vraiment baisser le prix de revient des logements. Néanmoins, l'annonce du Premier Ministre constitue une avancée importante ; la FPI sera aux côtés des pouvoirs publics pour soutenir la réalisation des mesures avant l'été»

A propos de la FPI :

La Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI) est l'unique organisation professionnelle représentant les promoteurs du secteur privé. La FPI, interlocuteur des administrations, du gouvernement et des parlementaires, participe activement, à travers diverses commissions et des prises de position publiques, à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires qui concernent les domaines d'activité de ses adhérents. Elle intervient également auprès des instances européennes au travers de l'Union Européenne des Promoteurs-Constructeurs (UEPC). Enfin, elle met à disposition des décideurs publics l'Observatoire de la Fédération des promoteurs immobiliers de France producteurs de données sur le secteur et représentant 82% du marché. La FPI est présidée depuis 2012 par François PAYELLE.

Contact presse :

FT&Consulting - Franck THIEBAUX - 06 73 76 74 98 – franckthieboux@ft-consulting.net